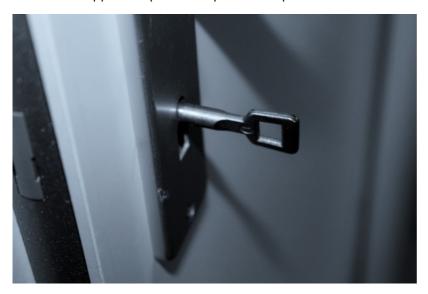


Cambriolages, ayez les bons réflexes

Plusieurs cambriolages ont été commis ces derniers jours à Courdimanche en pleine nuit alors que les propriétaires dormaient à l'étage.

Nous vous rappelons qu'il est important de penser à bien fermer votre porte d'entrée à clef la nuit.



Ci-dessous quelques conseils pour éviter les cambriolages et les mauvaises surprises.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Opération Tranquillité Vacances

Si vous faites partir des chanceux qui vont avoir l'opportunité de partir en vacances, la ville vous accompagne (non pas dans vos bagages) mais en assurant la tranquillité de vos vacances.

Chaque année, la ville de Courdimanche lance l'opération tranquillité vacances et permet aux habitants qui le souhaitent que la Police Municipale veille à votre domicile durant votre absence.

Durant toute l'année vous pouvez profiter d'une surveillance de votre habitation par la Police municipale, dans le cadre de l'**Opération Tranquillité Vacances**.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit simplement de passer au poste de police municipale ou à l'hôtel de ville et de compléter le formulaire dédié.

Liens utiles
Site internet service-public.fr